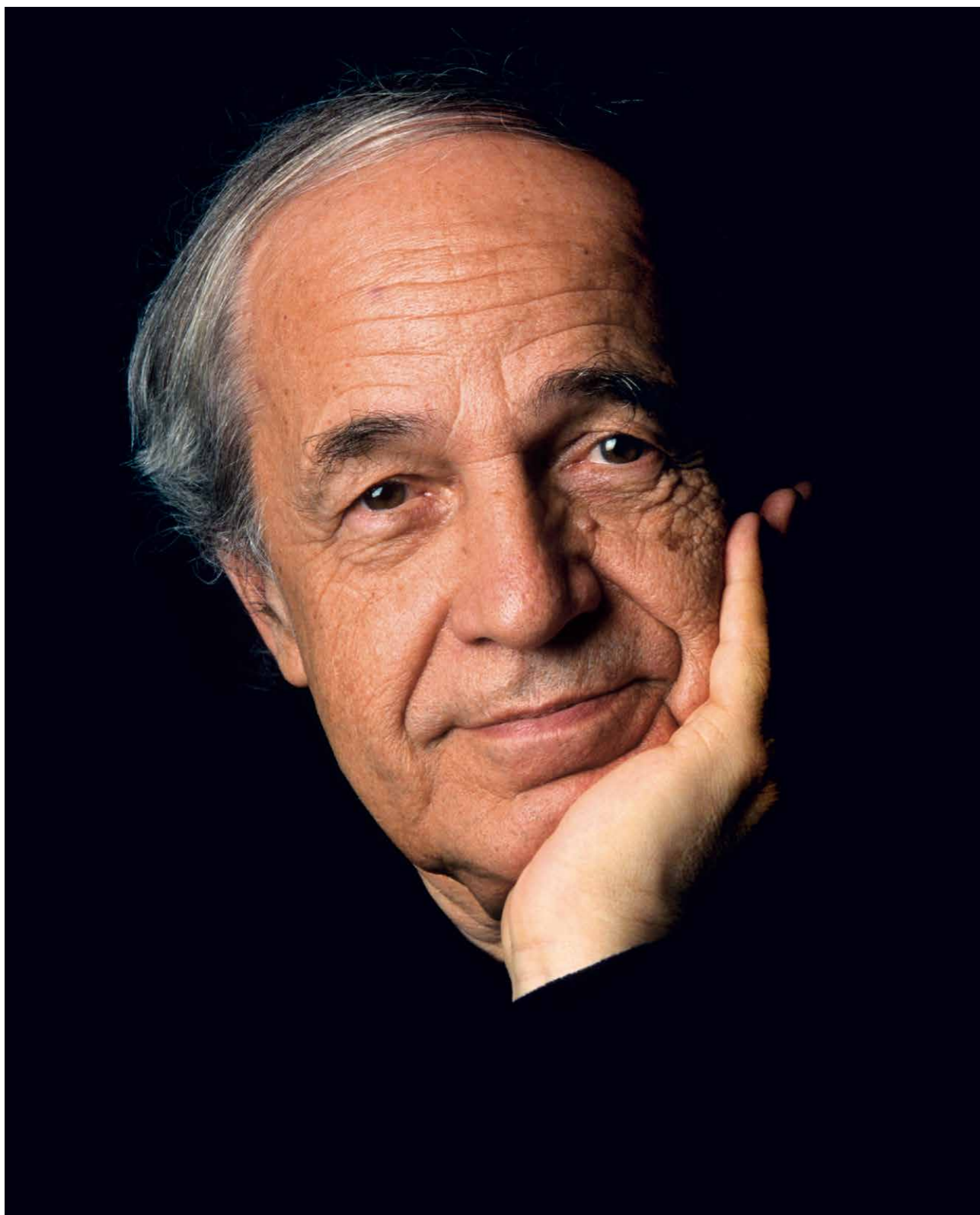


GRANDE SALLE PIERRE BOULEZ
MERCREDI 26 OCTOBRE 2016



CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE
DE PARIS



© PH GONTIER

Sous le haut patronage de Monsieur François Hollande
Président de la République

GRANDE SALLE PIERRE BOULEZ
MERCREDI 26 OCTOBRE 2016



LA SALLE DU XXI^E SIÈCLE

Sous le titre « La Cité unijambiste », Pierre Boulez signait en 1999 un texte appelant à la réalisation d'une grande salle de concert inscrite dans le périmètre de la Cité de la musique. Entre démocratisation culturelle, éducation artistique et exigence musicale se dessinait déjà dans son esprit le programme de la future Philharmonie de Paris...

SEULEMENT UNE SALLE ?

Il faut voir comment ont évolué les grands musées internationaux pour constater que la vie musicale n'a pas encore su, en général, faire face à tous les changements de notre société. La pratique courante se rattache encore en grande partie à celle du XIX^e siècle : si des exceptions marquantes commencent à se faire jour, elles doivent secouer l'inertie et la passivité ambiantes. Un environnement solidement architecturé conditionne la vie d'un centre musical à même d'attirer le public, lui permettant de venir avant le concert pour décanter ce qu'il a entendu afin d'ancrer en lui cette expérience toute fraîche. Il faut créer des satellites répondant à des besoins différenciés, aussi bien ceux des adultes que des enfants, ceux d'un public entraîné, éduqué et assuré que d'un public nouveau, curieux, incertain.

[...]

Un environnement propice à la réception et l'appréciation des œuvres doit favoriser également des contacts directs réguliers avec, en quelque sorte, des initiateurs, au nombre desquels il faut principalement compter les interprètes comme les compositeurs, mais aussi les musicologues [...]. Ce lien est susceptible de s'établir à différents niveaux, du plus élémentaire au plus spécialisé.

[...]

Avec les méthodes nouvelles et les acquis de la technique, on peut aussi prendre l'initiative d'apprendre, en créant et en conduisant son propre parcours selon les multiples chemins proposés par les programmes existants. On ne désire plus recevoir une leçon, fut-elle réellement magistrale, on veut découvrir par soi-même. Les événements ponctuels que sont les concerts bénéficieront amplement de cette sorte d'éveil de la sensibilité et de l'intelligence, développant un public mieux informé et plus exigeant.

ET POURQUOI PAS RÊVER ?

La Cité de la musique présente tous les avantages pour y loger une grande salle : qualité et disponibilité des espaces, équipements déjà existants, expérience accumulée sur le site par les différents organismes pendant les quelques années écoulées depuis leur mise en service. [...] Y adjoindre une grande salle ne ferait, d'ailleurs, que rétablir le projet initial dans son intégrité.

Beaucoup doutaient, au départ, de cet emplacement, le croyant trop excentré. Pourtant, grâce à une programmation de haut niveau dans sa diversité, le public est venu nombreux, suffisamment pour démentir le scepticisme initial. La localisation de La Villette a même créé un appel d'air, l'analyse de la fréquentation montrant qu'une nouvelle couche de public a été atteinte grâce aux nombreuses activités entourant les concerts.

[...]

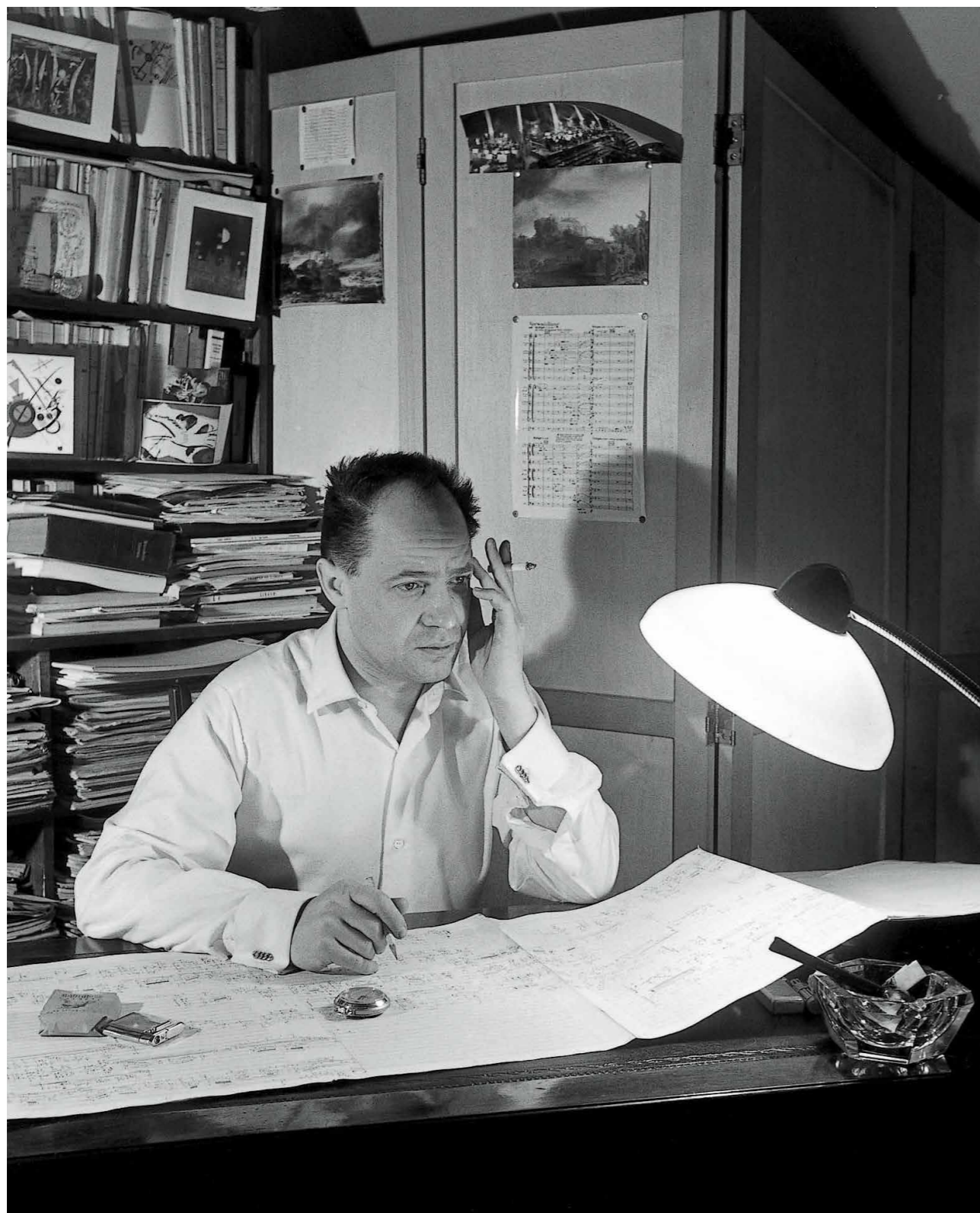
Nous avons une Cité unijambiste. Étendre l'activité à une grande salle correspond à une nécessité urgente. De même que l'Ensemble intercontemporain est en résidence dans la salle actuelle, ce qui n'empêche nullement la programmation de s'épanouir avec nombre de formations ou d'interprètes invités, de même, ce nouveau lieu exige un orchestre en résidence : l'Orchestre de Paris est exactement à même de remplir ce rôle [...].

On y recevra également des orchestres invités qui s'inséreront dans la cohérence d'un plan général [...]. Enfin, des projets exceptionnels seront possibles, dont la dimension est ingérable dans le contexte actuel. Il faut en faire la salle du XXI^e siècle, en pensant à son fonctionnement actuel, mais en imaginant aussi, à partir de notre expérience, les besoins du futur [...].

Puisqu'on a créé l'appellation « Cité de la musique », autant la justifier dans les faits, ce qui constituerait, d'ailleurs, un véritable modèle. Les grandes institutions musicales internationales se posent à peu près toutes les mêmes questions quant à leurs relations avec le public et à leur évolution prévisible et inéluctable. J'en parle d'expérience, fréquentant régulièrement, en Europe comme aux États-Unis, ces organismes qui œuvrent dans des contextes et selon des méthodes de gestion très différents. Activités pédagogiques à plusieurs niveaux, souci d'initiation à la nouveauté, agrandissement des espaces d'accueil, création d'un lien permanent avec le public potentiel : telles sont

partout les préoccupations majeures pour que la vie musicale s'adapte à la société d'aujourd'hui. Le succès actuel de La Villette ne doit pas rester un domaine trop étroitement circonscrit. Pour éviter que cette cité n'ait devant elle qu'un futur bancal, il faut impérativement lui fournir sa deuxième jambe. Peut-on espérer que l'État, la Ville et la Région comprendront la nécessité de collaborer à la réalisation d'un projet destiné à marquer le début du XXI^e siècle ?

Pierre Boulez, « La Cité unijambiste » (extraits), *Cité musiques, Journal de la Cité de la musique* n° 24, 1999, p. 6-8.



PIERRE BOULEZ (1925-2016)

Compositeur reconnu mondialement dès les années 1950, chef d'orchestre appelé à diriger toutes les grandes phalanges internationales à partir des années 1960, théoricien et pédagogue engagé dans la transmission des savoirs et l'éducation artistique, Pierre Boulez est une personnalité unique dans l'histoire des arts au xx^e et xxi^e siècles. Il s'investit tôt dans la réflexion sur la place et le rôle de la musique dans la société, tout d'abord à travers les enjeux de la

création contemporaine, en fondant successivement la société des concerts du Domaine Musical (1954-1973), l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (1969) et l'Ensemble intercontemporain (1976). Au début des années 1980, après avoir apporté son soutien au projet de l'Opéra Bastille, il prend une part active dans l'élaboration de la Cité de la musique (1995), avant de donner l'impulsion initiale de la Philharmonie de Paris (2015).

INSTALLATION

Le Maître du temps : Pierre Boulez dirige Mémoriale

ROBERT CAHEN

Installation vidéo créée en 2011 à partir de *Mémoriale* (1985), pour flûte et huit instrumentistes

ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

GUILLAUME BRAULT CHEF OPÉRATEUR

THIERRY MAURY MONTEUR

FRÉDÉRIC PRIN INGÉNIEUR DU SON

PRODUCTION LE FRESNOY – STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS, COLLECTION DE L'ARTISTE

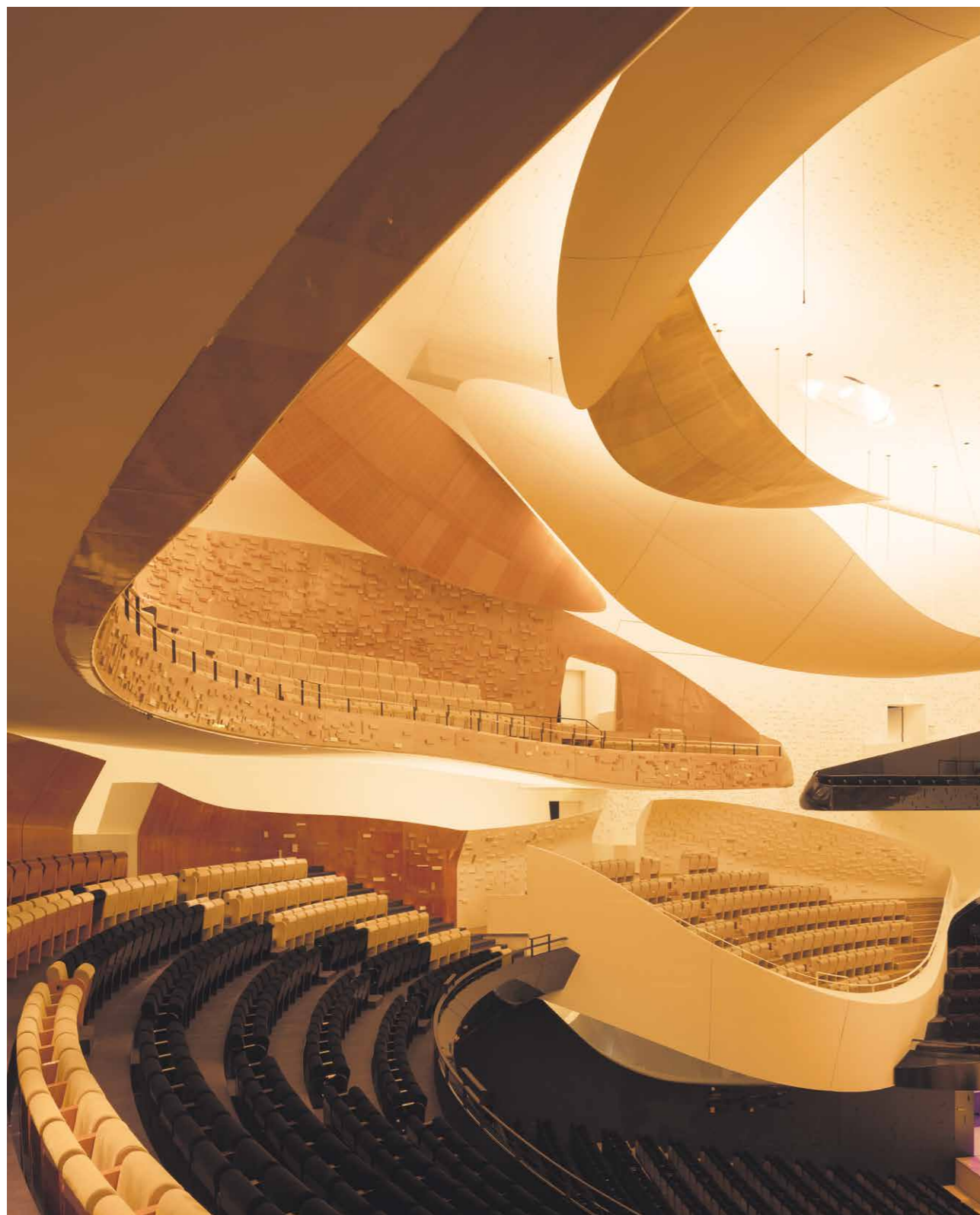
« En filmant Pierre Boulez dirigeant l'une de ses œuvres, en l'occurrence *Mémoriale*, dédiée à la mémoire de Lawrence Beauregard, flûtiste à l'Ensemble intercontemporain disparu la même année, j'ai voulu cerner et rendre visible la gestuelle inventée par ce grand chef d'orchestre. Filmé en pied, image verticale, Pierre Boulez se présente face à nous, seul. Aucune image des instrumentistes ne vient troubler cette solitude, mais la musique est bien là et l'écoute du spectateur peut être dirigée par la précision de la gestuelle codée du Maître. *Le Maître du Temps*. Dans cette réalisation, je tente de rendre lisible le langage de Pierre Boulez. Ce travail d'installation se veut un hommage au compositeur et au chef d'orchestre. »

Robert Cahen revisite son installation vidéo *Le Maître du temps : Pierre Boulez dirige Mémoriale* et l'adapte à cet événement.

ŒUVRE JOUÉE

Dialogue de l'ombre double (1985), pour clarinette (extrait)

ALAIN BILLARD CLARINETTE

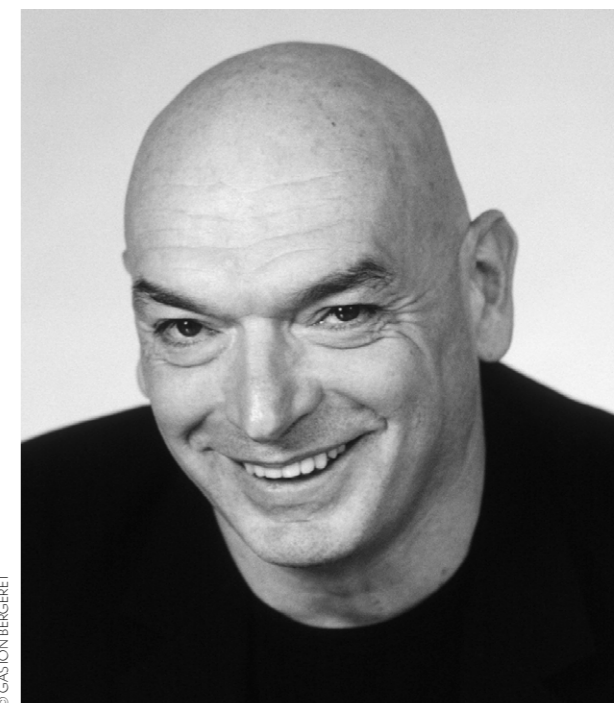


© NICOLAS BOREL

Avec la Grande salle Pierre Boulez, Jean Nouvel et Sir Harold Marshall inventent un nouveau modèle acoustique. Son plan asymétrique et sa forme enveloppante libèrent un espace modulable capable d'accueillir aussi bien les orchestres symphoniques, les récitals de solistes ou les concerts de musiques actuelles. Grâce au principe de la chambre intérieure flottante, délimitée par les balcons et les réflecteurs acoustiques suspendus, la salle suscite une sensation d'intimité et d'immersion dans la musique étonnante pour une jauge de **2 400 places** assises.

ARCHITECTURE Ateliers Jean Nouvel
ACOUSTIQUE Marshall-Day Acoustics

Yasuhisa Toyota / Nagata Acoustics (conseil acoustique)
 Brigitte Métra / Métra et associés (architecte associé)



© GASTON BERGERET

CHIFFRES CLÉS

INTIMITÉ ACOUSTIQUE

630 m² Réflecteurs suspendus au plafond (nuages)
800 m² Réflecteurs muraux (rubans)

SCÈNE

280 m² Configuration symphonique scène centrale
200 m² Configuration musique amplifiée scène frontale

PUBLIC

2 400 spectateurs, en configuration musique classique, scène centrale
3 650 spectateurs en configuration musique amplifiée, scène frontale

ORGUE

6 055 tuyaux
91 jeux
2 consoles (mécanique et mobile)
4 claviers

33 500 m³
 VOLUME ACOUSTIQUE

2 200 m²
 SURFACE AU SOL

22 m
 HAUTEUR SOUS PLAFOND

32 m
 DISTANCE ENTRE LE CHEF D'ORCHESTRE
 ET LE SPECTATEUR LE PLUS ÉLOIGNÉ

PHILHARMONIEDEPARIS.FR



MAIRIE DE PARIS 